(2° ANNEXE AU N° 57.)

Chambre des Représentans.

Commission des Pétitions, du mois d'août 1835.

2° ANNEXE AU FEUILLETON Nº 7.

Numéros Numéros du du livre des femilleton pétitions.

M. VERDUSSEN, 2° Rapporteur.

1. 411. Par pétition en date du 12 mai 1835,

Un grand nombre d'habitans de la commune d'Ardoye adressent des réclamations en faveur des libertés communales.

2. 397. Par 3 pétitions,

Un grand nombre d'habitans des communes de Wonterghem, Gotthem et Heusden (Flandre orientale), demandent que la Chambre maintienne, dans le vote définitif de la loi communale, l'élection directe des échevins et l'étende même aux bourgmestres.

3. 434. Par pétition non datée,

Plusieurs habitans d'Ath demandent:

- 1º L'élection directe des magistrats municipaux ;
- 2º La suppression des 10 p. % additionnels;
- 3° L'égalité du cens électoral pour les villes et pour les campagnes.
- 4. 395. Par pétition en date du 10 mai 1835,

Plusieurs habitans de Genappes demandent l'élection directe, par le peuple, de tous les membres des administrations communales.

5. 435. Par diverses pétitions,

Plusieurs habitans des communes de Sulseique, Oost-Eecloo, Kuesselaere, Waerschoot, Somerghem, et Eecloo demandent le maintien des libertés communales.

CONCLUSION.

Dépôt de toutes ces pétitions sur le burcau de la Chambre, pendant la discussion de la loi communale.